

## Préparer son orientation à l'issue de la classe de seconde au Lycée Bréquigny.

### I. Cadre général de la réforme

#### ➤ **Les élèves concernés par la réforme**

La réforme concerne les élèves qui sont entrés en classe de 2<sup>nd</sup>e en septembre 2018. La première session du nouveau baccalauréat général et technologique aura lieu en 2021.

#### ➤ **Les nouveautés introduites par la réforme des baccalauréats généraux et technologiques.**

- les épreuves finales compteront pour 60 % de la note : français écrit et oral, philosophie, 2 enseignements de spécialité et un grand oral.

- trois épreuves de contrôle continu, en plus des langues en 1<sup>re</sup> et Tale compteront pour 30 % : Histoire-géographie, le nouvel «enseignement scientifique» et l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.

Elles prennent en compte les progrès des élèves et reposent sur un cadre commun avec des sujets nationaux et des copies anonymes. Une harmonisation, garantie d'égalité de traitement entre les lycées, sera effectuée aussi par les inspecteurs.

- les moyennes portées sur les bulletins compteront pour 10 % afin de valoriser la régularité du travail et de la présence des lycéens aux cours.

#### ➤ **Les nouveautés introduites par la réforme des enseignements au lycée général et technologique.**

- La classe de seconde reste commune à la voie générale et technologique.

A la rentrée 2019, des modifications importantes seront mises en place, sans changer fondamentalement la nature de la seconde, classe de transition entre le collège et le cycle terminal, classe de détermination entre la voie générale et technologique.

- Pour le cycle terminal (les années de première et de terminale) de la **voie générale** :

- Les séries L, ES et S sont abandonnées.

- Tous les lycéens suivent les mêmes enseignements communs : français en première, philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, deux langues vivantes, éducation physique et sportive et enseignement scientifique.

- Tous les élèves choisissent des enseignements de spécialité : 3 en première (4h chacun) puis approfondissement de 2 enseignements de spécialité (6h chacun) en terminale.

- Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir 1 enseignement optionnel (3h) suivi en première et en terminale. Un second enseignement optionnel peut être ajouté en terminale (3h) dans une liste spécifique.

- Pour le cycle terminal de la **voie technologique**

- Tous les lycéens suivent désormais les mêmes enseignements communs.

- Les séries technologiques ne sont pas modifiées car beaucoup ont récemment été renouvelées.

- Les élèves suivent 3 enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup> puis 2 en terminale qui sont déterminés en fonction de leur série. La réalisation d'un projet par l'élève est au centre de la formation.

## II. Mise en œuvre de la réforme au Lycée

### ➤ **Ce qui changera en première et en terminale au lycée Bréquigny.**

#### **- Les enseignements de spécialité en première et en terminale**

Outre les matières communes à tous, évoquées ci-dessus, chaque élève devra suivre trois enseignements de spécialité en première puis 2 en terminale. Ceux-ci ont pour objectif de permettre une **meilleure articulation entre les études au lycée et celles de l'enseignement supérieur.**

Chaque élève aura la possibilité de sélectionner 4 spécialités sachant que 3 seront retenues, parmi :

#### ➤ **Les 10 spécialités qui seront proposées au Lycée Bréquigny:**

##### **1) Arts :**

Arts plastiques : L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet au lycéen de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

Cinéma-audiovisuel : L'enseignement de spécialité de Cinéma-audiovisuel propose aux lycéens une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

Danse : L'enseignement de spécialité Danse associe l'acquisition d'une culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène l'élève à conduire un travail chorégraphique personnel. Grâce au partenariat avec les structures culturelles, l'élève rencontre des artistes et leurs œuvres ; il approfondit ainsi son questionnement sur l'art chorégraphique et apprend à porter un regard éclairé et critique sur la pluralité des pratiques dansées. Il développe enfin des connaissances et des compétences propres au champ chorégraphique, en prenant appui sur d'autres champs disciplinaires et d'autres domaines de la pensée et des arts.

Musique : L'enseignement de spécialité de Musique (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les lycéens acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.

Théâtre : L'enseignement de spécialité de Théâtre propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de

l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

## **2) Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques :**

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

## **3) Humanités, littérature et philosophie :**

La spécialité Humanités, littérature et philosophie propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

## **4) Langues, littératures et cultures étrangères :**

L'enseignement de spécialité en langues, littératures et cultures étrangères (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'anglais ou l'espagnol) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

## **5) Mathématiques :**

L'enseignement de spécialité de mathématiques permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

## **6) Numérique et sciences informatiques :**

L'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

### 7) Physique-chimie :

L'enseignement de spécialité de physique-chimie propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

### 8) Sciences économiques et sociales :

L'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

### 9) Sciences de l'ingénieur :

L'enseignement de spécialité Sciences de l'ingénieur propose aux lycéens de découvrir les notions scientifiques et technologiques au travers de trois grandes thématiques : « les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens », « l'humain assisté, réparé, augmenté » et « l'éco-design et le prototypage de produits innovants ». Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de mieux comprendre la démarche de l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur s'articule avec les apports des autres enseignements scientifiques du cycle terminal. Le programme introduit la démarche d'ingénierie design de produits innovants qui sollicite la créativité des lycéens, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux lycéens de développer leur capacité à innover, à imaginer et matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

### 10) Sciences de la vie et de la Terre :

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc, indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

### ➤ Options

Il sera également possible de retenir un enseignement optionnel. Le lycée Bréquigny proposera les options suivantes à la rentrée 2019 :

#### En seconde :

*Options générales* : Arts Plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Musique, Théâtre, Latin (en fonction du nombre d'inscrits)

*Options technologiques* : Biotechnologies, Création et innovation technologiques, Création et culture Design, Management et Gestion, Sciences de l'Ingénieur, Santé Social, Sciences et Laboratoire.

En première : Arts Plastiques, Cinéma audiovisuel, Danse, Musique, Théâtre, Latin (en fonction du nombre d'inscrits)

**Des outils sont en ligne pour accompagner les lycéens et leur famille:**

<http://www.secondes2018-2019.fr/>